

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation
Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement d'enseignement artistique

<i>Référentiel d'activités</i>	<i>Référentiel de compétences</i>	Référentiel d'évaluation	
		Modalités	Critères
Bloc de compétences n° 1			
Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine 	Évaluation continue	Maîtrise pratique et technique Mise en application des compétences
Bloc de compétences n° 2			
Produire et mobiliser des savoirs hautement spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation 	Évaluation continue	Maîtrise pratique et technique Mise en application des compétences Appropriation et mobilisation des connaissances dans la réalisation du projet
Bloc de compétences n° 3			
Mettre en œuvre la communication spécialisée pour le transfert de connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère 	Évaluation continue	Capacité de présentation Progression des étapes de réflexion
Bloc de compétences n° 4			
Contribuer à la transformation en contexte professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, 	Évaluation continue	Vérification des connaissances

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation
Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement d'enseignement artistique

Référentiel d'activités		Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
<i>Activités</i>	<i>Tâches</i>	<i>Compétences</i>	<i>Modalités</i>	<i>Critères</i>
Bloc de compétences n° 5 : CONSTRUIRE UNE OFFRE PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE				
Concevoir et organiser une offre complète d'enseignement artistique initial, ainsi qu'un enseignement préparant à l'enseignement supérieur dans les spécialités du spectacle vivant	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer des maquettes pédagogiques conformes aux textes réglementaires et compatibles avec les moyens humains et matériels de l'établissement - Définir l'étendue de l'offre pédagogique - Définir l'effectif du corps enseignant et veiller à sa qualification - Appliquer et faire appliquer les textes de référence relatifs aux enseignements artistiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les trois spécialités danse, musique et théâtre dans leurs aspects artistique et pédagogique - Appliquer les textes réglementaires et des textes de référence relatifs aux enseignements artistiques - Identifier les cadres d'emplois de la filière culturelle de la FPT 	Évaluation continue et terminale	<ul style="list-style-type: none"> - Culture élargie en histoire de l'art - Connaissance des principales théories de la pédagogie, de la psychologie et des neurosciences - Connaissance des textes réglementaires en vigueur
Promouvoir chacune des spécialités présentes dans l'établissement et en favoriser les synergies	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'appropriation des œuvres du patrimoine - Favoriser l'émergence des pratiques et des esthétiques nouvelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les répertoires patrimoniaux - Favoriser l'émergence des pratiques et des esthétiques nouvelles 	Évaluation continue et terminale	<ul style="list-style-type: none"> - Culture élargie en histoire de l'art - Repères approfondis dans une pluralité d'esthétiques en danse, en musique et en théâtre - Capacité à présenter un projet mettant en regard différentes spécialités du spectacle vivant
Mettre en œuvre les processus d'orientation et d'évaluation des élèves et de certification des parcours	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser les dispositifs d'accompagnement des élèves en fonction de leur projet et de l'offre existante - Fixer les objectifs de formation, établir les différents protocoles d'évaluation et de remédiation, et les faire partager à ses équipes - Superviser l'organisation des épreuves et la constitution des jurys, présider des jurys 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser les dispositifs d'accompagnement des élèves en fonction de leur projet et de l'offre existante - Fixer les objectifs de formation, établir les différents protocoles d'évaluation et de remédiation, et les faire partager à ses équipes - Superviser l'organisation des épreuves et la constitution des jurys, présider des jurys 	Évaluation continue et terminale	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à présenter les offres de pratiques artistiques sur un territoire, et les offres de formation artistique initiale et supérieure au plan national et international - Présentation argumentée des principes d'évaluation et de remédiation préconisés

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation
Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement d'enseignement artistique

Référentiel d'activités		Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
Activités	Tâches	Compétences	Modalités	Critères
Inscrire l'offre d'enseignement dans un projet artistique, éducatif et culturel global	<ul style="list-style-type: none"> - Réinvestir ses compétences artistiques et pédagogiques dans la conception de l'offre - Mettre en œuvre un projet de développement des pratiques en amateur - Favoriser la sensibilisation de nouveaux publics - Établir des liens avec les acteurs de l'éducation artistique et culturelle et des structures artistiques - Concevoir et mettre en œuvre un programme d'action culturelle lié aux activités d'enseignement - Définir des actions de diffusion et de création 	<ul style="list-style-type: none"> - Réinvestir ses compétences artistiques et pédagogiques dans la conception de l'offre - Mettre en œuvre un projet de développement des pratiques en amateur - Favoriser la sensibilisation de nouveaux publics - Établir des liens avec les acteurs de l'éducation artistique et culturelle et des structures artistiques - Concevoir et mettre en œuvre un programme d'action culturelle lié aux activités d'enseignement - Définir des actions de diffusion et de création 	Évaluation continue et terminale	<ul style="list-style-type: none"> - Réinvestissement des compétences artistiques et pédagogiques dans la conception de l'offre - Identification des différentes formes de pratique en amateur et leur actualité, dans chacune des spécialités - Proposition de dispositifs de sensibilisation des publics - Contextualisation des propositions dans le cadre réglementaire
Engager son établissement dans la recherche et l'innovation au service de la pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser une veille dans les domaines artistiques, pédagogiques, technologiques et institutionnels - Trouver et analyser des sources documentaires - Assumer un rôle de formateur - Susciter la réflexion et l'innovation pédagogiques - Favoriser la mise en œuvre de projets et protocoles artistiques et pédagogiques expérimentaux et interdisciplinaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser une veille dans les domaines artistiques, pédagogiques, technologiques et institutionnels - Trouver et analyser des sources documentaires - Assumer un rôle de formateur - Susciter la réflexion et l'innovation pédagogiques - Favoriser la mise en œuvre de projets et protocoles artistiques et pédagogiques expérimentaux et interdisciplinaires 	Évaluation continue et terminale	<ul style="list-style-type: none"> - Production d'un dossier documentaire thématique - Conduite d'un groupe de travail - Connaissance des évolutions technologiques et prise en compte de leur impact sur les pratiques artistiques et pédagogiques
Bloc de compétences n° 6 : ÉLABORER UNE STRATÉGIE D'ÉTABLISSEMENT ET EN ASSURER LE PILOTAGE				
Participer à la définition des orientations stratégiques de la collectivité dans tous les domaines liés à l'activité de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer un rôle d'expertise et être force de proposition auprès de sa hiérarchie et des élus en matière d'enseignement, de pratiques artistiques et d'action culturelle - Évaluer l'impact des choix politiques et éclairer les élus sur les risques et opportunités 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer un rôle d'expertise et être force de proposition auprès de sa hiérarchie et des élus en matière d'enseignement, de pratiques artistiques et d'action culturelle - Évaluer l'impact des choix politiques et éclairer les élus sur les risques et opportunités 	Évaluation continue et terminale	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance approfondie du rôle des collectivités dans tous les domaines liés à l'activité de l'établissement - Connaissance de l'organisation administrative et politique des collectivités et de leurs groupements

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation
Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement d'enseignement artistique

<i>Référentiel d'activités</i>		<i>Référentiel de compétences</i>	<i>Référentiel d'évaluation</i>	
<i>Activités</i>	<i>Tâches</i>	<i>Compétences</i>	<i>Modalités</i>	<i>Critères</i>
Définir et mettre en forme le projet d'établissement, en assurer la mise en œuvre et l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> – Prendre en compte le projet de la collectivité et les politiques nationales – Établir un diagnostic territorial – Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques – Conduire la concertation – Rédiger le projet – Élaborer des dispositifs de suivi et d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> – Prendre en compte le projet de la collectivité et les politiques nationales – Établir un diagnostic territorial – Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques – Conduire la concertation – Rédiger le projet – Élaborer des dispositifs de suivi et d'évaluation 	Évaluation continue et terminale	<ul style="list-style-type: none"> – Vision prospective – Pertinence des propositions – Esprit de synthèse, qualités rédactionnelles
Construire des partenariats et insérer l'établissement dans des réseaux	<ul style="list-style-type: none"> – Susciter des partenariats – Animer un réseau d'établissements – Inscrire son établissement dans les réseaux territoriaux (SDEA, PRDF), nationaux et internationaux des établissements d'enseignement artistique – Construire et maintenir les liens avec les institutions partenaires – Définir et entretenir la mission de « pôle ressource » de l'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> – Susciter des partenariats – Animer un réseau d'établissements – Inscrire son établissement dans les réseaux territoriaux (SDEA, PRDF), nationaux et internationaux des établissements d'enseignement artistique – Construire et maintenir les liens avec les institutions partenaires – Définir et entretenir la mission de « pôle ressource » de l'établissement 	Évaluation continue et terminale	<ul style="list-style-type: none"> – Pertinence, faisabilité des propositions
Assurer une veille sectorielle	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les ressources stratégiques et les réseaux professionnels d'information – Actualiser ses connaissances techniques – Identifier les innovations pertinentes – Identifier les évolutions réglementaires et législatives impactant l'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les ressources stratégiques et les réseaux professionnels d'information – Actualiser ses connaissances techniques – Identifier les innovations pertinentes – Identifier les évolutions réglementaires et législatives impactant l'établissement 	Évaluation continue et terminale	<ul style="list-style-type: none"> – Connaissance des institutions, opérateurs et circuits d'information professionnelle – Connaissance des différents dispositifs de partenariats – Connaissance du fonctionnement des structures partenaires potentielles

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation
Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement d'enseignement artistique

<i>Référentiel d'activités</i>		<i>Référentiel de compétences</i>	<i>Référentiel d'évaluation</i>	
<i>Activités</i>	<i>Tâches</i>	<i>Compétences</i>	<i>Modalités</i>	<i>Critères</i>
Bloc de compétences n° 7 : ADMINISTRER UN ÉTABLISSEMENT				
Veiller à l'application du cadre réglementaire qui s'applique aux établissements d'enseignement artistiques	<ul style="list-style-type: none"> - S'approprier, partager et faire appliquer les textes de référence en matière de : <ul style="list-style-type: none"> o sécurité, sûreté o hygiène, santé au travail o prévention des discriminations o droit et organisation de la FPT o droit social o droit relatif à la production et la diffusion de spectacle vivant 	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les textes de référence 	Évaluation continue et terminale	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances générales concernant les textes de référence relatifs à l'organisation de la FPT, au spectacle vivant, aux établissements recevant du public
Élaborer ou actualiser l'ensemble des textes cadres régissant la vie de l'établissement et s'assurer de leur application	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger des textes cadres - Organiser les procédures de validation des textes - Contrôler l'application des textes - Identifier les évolutions nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger des textes cadres - Organiser les procédures de validation des textes - Contrôler l'application des textes - Identifier les évolutions nécessaires 	Évaluation continue	
Élaborer le budget et assurer le suivi de son exécution	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins de l'établissement et programmer les moyens permettant d'y faire face - Construire un budget prévisionnel - Défendre le budget auprès de l'instance décisionnelle - Assurer l'exécution du budget et en rendre compte 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins de l'établissement et programmer les moyens permettant d'y faire face - Construire un budget prévisionnel - Défendre le budget auprès de l'instance décisionnelle - Assurer l'exécution du budget et en rendre compte 	Évaluation continue et terminale	<ul style="list-style-type: none"> - Principe généraux de la comptabilité publique
Structurer les ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Définir l'organigramme et les fiches de poste - Déterminer les besoins en personnel et piloter les recrutements en lien avec la direction des ressources humaines 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir l'organigramme et les fiches de poste - Déterminer les besoins en personnel et piloter les recrutements en lien avec la direction des ressources humaines 	Évaluation continue	
Planifier l'activité de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'organisation fonctionnelle de l'établissement - Superviser l'organisation de l'enseignement - Organiser l'activité artistique 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'organisation fonctionnelle de l'établissement - Superviser l'organisation de l'enseignement - Organiser l'activité artistique - Élaborer et utiliser les outils de pilotage et de suivi des activités 	Évaluation continue	

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation
Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement d'enseignement artistique

Référentiel d'activités		Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
Activités	Tâches	Compétences	Modalités	Critères
	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer et utiliser les outils de pilotage et de suivi des activités - Superviser la maintenance du matériel et des bâtiments 	<ul style="list-style-type: none"> - Superviser la maintenance du matériel et des bâtiments 		
Garantir la place de l'établissement dans la collectivité	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et maintenir les liens avec les élus et les autres services de la collectivité 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et maintenir les liens avec les élus et les autres services de la collectivité 	Évaluation continue	
Bloc de compétences n° 8 : ANIMER, ENCADRER LES ÉQUIPES ET LES PROJETS				
Organiser et animer les instances de gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer les travaux du conseil d'établissement - Organiser et conduire le conseil pédagogique et autres instances 	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer les travaux du conseil d'établissement - Organiser et conduire le conseil pédagogique et autres instances 	Évaluation continue	
Encadrer, évaluer et accompagner l'action des personnels	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrer les personnels (entretiens professionnels, carrières, plan de formation) - Animer l'équipe de direction - Organiser les délégations de missions et de compétences - Agir dans le cadre des instances de concertation du personnel et veiller à la problématique des RPS - Impulser et organiser la concertation au sein des équipes, favoriser l'écoute et le dialogue - Prendre en compte les spécificités individuelles - Résoudre et prévenir les conflits - Mettre en œuvre des outils de management adaptés et diversifiés - Anticiper et accompagner les évolutions 	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrer les personnels (entretiens professionnels, carrières, plan de formation) - Animer l'équipe de direction - Organiser les délégations de missions et de compétences - Agir dans le cadre des instances de concertation du personnel et veiller à la problématique des RPS - Impulser et organiser la concertation au sein des équipes, favoriser l'écoute et le dialogue - Prendre en compte les spécificités individuelles - Résoudre et prévenir les conflits - Mettre en œuvre des outils de management adaptés et diversifiés - Anticiper et accompagner les évolutions 	Évaluation continue et terminale	<ul style="list-style-type: none"> - Sens du dialogue, de l'écoute, et de la diplomatie - Capacité à construire un argumentaire pertinent - Qualité de l'expression orale et écrite

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation
Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement d'enseignement artistique

<i>Référentiel d'activités</i>		<i>Référentiel de compétences</i>	<i>Référentiel d'évaluation</i>	
<i>Activités</i>	<i>Tâches</i>	<i>Compétences</i>	<i>Modalités</i>	<i>Critères</i>
Mettre en œuvre un management transversal des projets et des partenariats	<ul style="list-style-type: none"> - Fédérer, motiver les équipes autour du projet d'établissement - S'appuyer sur ses compétences artistiques et pédagogiques dans son action managériale 	<ul style="list-style-type: none"> - Fédérer, motiver les équipes autour du projet d'établissement - S'appuyer sur ses compétences artistiques et pédagogiques dans son action managériale 	Évaluation continue et terminale	<ul style="list-style-type: none"> - Réinvestissement des compétences artistiques et pédagogiques dans la définition des orientations et les arbitrages
Bloc de compétences n° 9 : COMMUNIQUER, INFORMER AU SEIN ET A L'EXTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT				
Organiser la communication de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> - Dialoguer avec les différents acteurs, écouter, informer - Adapter ses outils de communication - Utiliser les outils numériques - Mettre en œuvre des techniques de médiation avec les usagers, les publics et les partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Dialoguer avec les différents acteurs, écouter, informer - Adapter ses outils de communication - Utiliser les outils numériques - Mettre en œuvre des techniques de médiation avec les usagers, les publics et les partenaires 	Évaluation continue et terminale	<ul style="list-style-type: none"> - Sens du dialogue, de l'écoute et de la diplomatie
Représenter l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> - Être porteur des enjeux fondamentaux de l'enseignement artistique spécialisé - Présenter les enjeux du projet d'établissement aux différents interlocuteurs - Pratiquer au moins une langue étrangère 	<ul style="list-style-type: none"> - Être porteur des enjeux fondamentaux de l'enseignement artistique spécialisé - Présenter les enjeux du projet d'établissement aux différents interlocuteurs - Pratiquer au moins une langue étrangère 	Évaluation continue et terminale	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des enjeux de l'EAS et de l'EAC - Capacité à construire un argumentaire pertinent - Qualité de l'expression orale et écrite - Langue étrangère niveau B2